A: i@gdfsuez.com>
Dijet: jeudi 24 juin 2010 19:19
dossier M

Monsieur

Nous sommes en attente d'une réponse sur le problème des index à 0 générant une facturation positive de vos services sur le cas de M.

Ces deux factures peuvent être qualifiées de fausses sauf erreur de notre part.

Nous souhaitons donc savoir quand nous aurons une réponse.

Dans l'attente

Cordialement Le service juridique

Objet: Re: dossier M.

M. Postalia

Nous vous remercions de votre réponse mais notre question portait sur la durée du traitement de notre demande

Nous sommes donc en attente de cette information

Cordialement Le service juridique

---- Original Message -----

Subject: RE: dossier M.

From: i@gdfsuez.com
To: polejudiciaire@ufcnancy.fr
Sent: Friday, June 25, 2010 10:41 AM

Bonjour,

Le dossier de notre client a bien été pris en compte par notre service consommateur et en attente de traitement.

Cordialement

YP,

Correspondant Solidarité Relations Externes BRANCHE ENERGIE FRANCE Clients **H@bitat** Professionnels

Centre Relation Clients



6 rue Franiatte

57950 Montigny Les Metz

Tel: 03 87 61 75 29 - 06 72 91 42 97 yves.pompiliani@gdfsuez.com

www.gdfsuez.com

Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message.

De: polejudiciaire@ufcnancy.fr [mailto:polejudiciaire@ufcnancy.fr]

Envoyé : jeudi 24 juin 2010 19:20 À : (GDF SUEZ SA)

Objet : dossier M. Importance : Haute

Monsieur

Nous sommes en attente d'une réponse sur le problème des index à 0 générant une facturation positive de vos services sur le cas de M.

Ces deux factures peuvent être qualifiées de fausses sauf erreur de notre part.

Nous souhaitons donc savoir quand nous aurons une réponse.

Dans l'attente

Cordialement Le service juridique

GDF SUEZ Mail Disclaimer: http://www.gdfsuez.com/disclaimer/disclaimer-fr.html

"polejuridique" <polejuridique@ufcnancy.fr>
i@gdfsuez.com> De:

À: lundi 19 juillet 2010 12:02 Envoyé:

Objet: dossier 🚛

Monsieur

En main la réponse apportée à notre demande relative au litige de M. Nous notons avec étonnement qu'une erreur de lisibilité (!) a généré un index positif à partir d'une base de 0!

Dans tous les cas connu, 0 * donne TOUJOURS 0 Seul un index camouflé derrière le 0 peut justifier un chiffre positif

Vous pouvez donc aisément comprendre que toutes les factures émises pour notre adhérent sont entachées d'un doute important quand à leur véracité...

Nous réitérons donc fortement d'obtenir l'explication sur ce 0 devenu positif par la magie de l'informatique...

Dans l'attente

Le service juridique

De: "polejuridique" <polejuridique@ufcnancy.fr>
À: @gdfsuez.com>

A: @gdfsuez.com>
Envoyé: samedi 4 septembre 2010 13:08
dossier 18198 -

Monsieur

Nous avons aussi en suspens le cas de M. qui démontre sauf erreur de notre part que des index sont utilisés clandestinement pour émettre des factures...totalement différents des index mentionnés sur les factures et bien évidemment à l'avantage de votre société...

Là encore aucune réponse à nos demandes pour obtenir des explications claires justifiant cette grave discordance qui peut être qualifiée sauf à nous prouver que ce n'est pas intentionnel, d'abus de confiance......

Le délai de 8 jours s'impose donc

A défaut vous savez la suite....

Cordialement Le service juridique

De: <polejudiciaire@ufcnancy.fr>

A: i@gdfsuez.com>
Envoyé: jeudi 16 septembre 2010 22:36
Objet: dossier

Monsieur

Nous vous rappelons le dossier de M. qui présente la curiosité suivante

Des index apparaissent après multiplication du coefficient sur une consommation de 0

Nous avons là encore la présence de DEUX INDEX sur la même facture.

Ce dossier est donc maintenant suivi par le pôle judiciaire

Nous attenons vos explications au plus tard demain.

Cordialement Juriste 3

De : <polejudiciaire@ufcnancy.fr>
À : i@gdfsuez.com>
samedi 18 septembre 2010 18:35

Objet: dossier 18198 - 210 466 368

Monsieur

Malgré de nombreuses demandes, vous n'avez pu ou voulu (?) nous expliquer comment 0 * 10.93 donnait 342 kWh soit 31 M3 et 0 * 10.93 donnait 1893 kWh soit 173 M3

L'utilisation de ces inde"x clan,destins même sur un e facture estimative régularisée ultérieurement ne peut rester sans suite.

Cela fait plus de trois mois que vous auriez pu nous apporter des éclaircissements sur cette grave entorse aux règles du droit des contrats.

Une suite judiciaire va donc être apportée à ce dossier

Cordialement Juriste 3

De:

<polejudiciaire@ufcnancy.fr>

À:

mardi 5 octobre 2010 20:37

Envoyé : Obiet :

Re: Dossier de Management

Monsieur

Nous accusons réception de votre mail et de la copie de la lettre reçue par notre adhérent Nous reverrons la situation avec lui à son retour car il est absent pour quelques semaines.

En tout état de cause, l'affirmation de votre part précisant que le dossier est fini n'engage que vous.

F- 18198

En outre, votre réponse n'apporte aucun élément sur le fait que 0*10.93 donne un résultat positif...

Vous appelez cet événement une erreur de lisibilité! C'est au contraire très lisible mais sans réelle réponse.

Vous nous précisez que les montants sont venus en déduction de la facture réelle. C'est exact

Il n'en reste pas moins que facture estimée ou réelle, dans le monde mathématique normal, 0*10.93 donne TOUJOURS 0

Selon nos analyse, seules des consommations non indiquées sur la facture ont été utilisées pour arriver à une consommation.

Il est à relever que deux factures sont concernées....

Nous restons donc dans l'attente de l'explication réelle de ces résultats étonnants : 0*10.93 = 342 kWh OU 0*10.93 + 1893 kWh

Pour finir le présent mail, nous agissons aussi dans l'intérêt collectif. Ce dossier fait partie d'une série non négligeable de doubles index sur des factures.

Même si le cas de M. ** était réglé, cela ne changerait rien sur notre demande.

Cordialement Juriste 3

-- Original Message -

From:

@gdfsuez.com

To: polejuridique@ufcnancy.fr

Sent: Tuesday, October 05, 2010 9:41 AM

Subject: Dossier de Monsieur

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint, une copie du courrier qui a été adressé le 15 juillet 2010 à Monsieur

Cordialement.